

Recrutement de deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) au sein de la commune de Saint-Jeannet

Postes à pourvoir rapidement

Activités principales :

- Faire respecter les arrêtés municipaux ;
- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques.
- Surveiller la voie publique : recensement des dégradations diverses, surveillance et relevé des contraventions aux dispositions des règlements sanitaires relatifs à la propreté des voies et espaces publics (code de la santé publique) ;
- Contrôler quotidiennement les stationnements ;
- Constater les contraventions au code de la route concernant l'arrêt, le stationnement gênant, abusif ou interdit des véhicules (prévention et répression par verbalisation), à l'exclusion des arrêts ou stationnements dangereux (code de la route)
- Contrôler les contraventions relatives au défaut d'apposition du certificat d'assurances sur les véhicules (code de la route, code des assurances)
- Rechercher et constater les infractions relatives à la lutte contre les bruits de voisinage (code de l'environnement)
- Surveiller la propreté des lieux et les dépôts sauvages
- Constater des infractions et verbaliser.
- Prévenir, conseiller et dissuader les usagers relativement à la propreté des voies et des espaces publics. Prévention sur la voie publique
- Procéder à toutes constatations relatives à la police de la publicité, enseignes et pré-enseignes (sous réserve d'un commissionnement par le maire – code de l'environnement)
- Assurer une relation de proximité avec les commerçants, renseigner les usagers sur la voie publique
- Participer à la surveillance du bon déroulement des manifestations publiques en complémentarité avec les services de police
- Rédiger les mains-courantes, procès-verbaux et rapports

Compétences requises :

- Connaissances réglementaires des différents codes qui régissent la Police Municipale (code pénal, code de procédure pénale, code de la route, code de la santé publique, code de la voirie routière...) ;
- Connaissance de l'environnement informatique (Word, Excel)
- Qualités relationnelles
- Connaissance des pouvoirs de police du maire
- Capacité à analyser, gérer une situation difficile et à anticiper (maîtrise de soi,
- Sens du service public et du travail en équipe
- Discrétion professionnelle
- Bonne présentation
- Qualités relationnelles
- Calme et sang froid

Profil recherché :

- Homme ou Femme ;
- Permis B exigé ;
- Pas de diplômes requis

Conditions de travail :

- Poste à temps non complet (17.5 heures hebdomadaires) – Travail du jeudi au dimanche inclus (horaires de base) :
 - Jeudi : de 16h00 à 20h00 ;
 - Vendredi : de 16h00 à 20h00 ;
 - Samedi : de 9h00 à 14h00 ;
 - Dimanche : de 9h30 à 14h00.
- Ces horaires seront modulables en fonction de l'activité du service.
- Contrat de 1 an renouvelable ;
- Rémunération au SMIC horaire ;
- Travail en uniforme ;
- Travail en équipe, binôme et parfois seul ;
- Travail en extérieur et en bureau.

Renseignements : auprès de M. HOUSSAYE, responsable du service de Police Municipale au 06 46 43 02 73.

Si cette offre vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature (CV et lettre de motivation), le plus rapidement possible, par mail à l'adresse : personnel@saintjeannet.com ou par courrier, à :

**Madame le Maire
Mairie de Saint-Jeannet
54, rue du château
06640 Saint-Jeannet**